Ce compte rendu est sujet à changements et sera soumis pour approbation lors du prochain conseil de quartier qui se tiendra à une date à déterminer.

CONSEIL DE QUARTIER

DISTRICT 6 | BOURLAMAQUE ET LOUVICOURT

Compte rendu

Séance du 28 mai 2025 à 19 h à l'Hôtel de ville de Val-d'Or (Salle du conseil)

PRÉSENCES :
Mme Sylvie Hébert, conseillère municipale district no. 6, présidente du conseil de quartier

M. William Côté Cloutier, conseiller de quartier (substitut)
Mme Maude Gélinas, conseillère de quartier
M. John Rollin, conseiller de quartier
Mme Vanessa Webster, conseillère de quartier

Mme Chantal Gaignard, agente administrative aux communications

ABSENTS :
Mme Line Charest, conseillère de quartier

ASSISTANCE : Une personne

---

1. **Ouverture de la séance et mot de bienvenue**
   La présidente du conseil de quartier, Mme Sylvie Hébert, souhaite la bienvenue aux gens présents. Elle procède ensuite à l'ouverture de la séance à 19 h 02.

2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
   La présidente procède à la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Mme Maude Gélinas, de l'adopter, tout en gardant le point *varia* ouvert au cours de la séance.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
RÉSOLUTION BOL2025-05-01

3. **Lecture, suivis et adoption du compte rendu de la séance du 19 mars 2025**
   La présidente passe en revue le compte rendu de la dernière assemblée. Il est proposé par M. William Côté Cloutier, de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
RÉSOLUTION BOL2025-05-02

Suivis :

Mme Sylvie Hébert fait les suivis des points suivants abordés lors de la dernière rencontre :

a) **Consignaction :** Le commerce n'est pas encore ouvert.
b) **Installation d'une pancarte de 30 km/h à Louvicourt :** Les dossiers envoyés au ministère des Transports et de la Mobilité doivent être priorisés.
c) **Trottoirs | Coin rue Perreault/rue Allard :** À vérifier.
d) **Invitation | Responsable MRC :** En septembre.
e) **Travaux avenue Centrale:** Les travaux seront réalisés cet été.

4. **Élections et renouvellement des membres :**

a) **Renouvellement des mandats :** Avec le départ des conseillers de Mme Louisette Landry et M. Yval St-Pierre, il y a deux postes vacants au sein du conseil de quartier. Le poste de Mme Maude Gélinas est renouvelé pour une période de deux ans.

b) **Élection :** M. William Côté Cloutier, qui avait été élu membre substitut en mars 2024, pose sa candidature pour devenir un membre régulier. Celui-ci est nommé pour une période de deux ans.

c) **Transmission à la Ville : recommandation d'entériner l'élection des conseillers**

Il est proposé par Mme Vanessa Webster de recommander au Conseil de ville d'entériner le renouvellement du mandat de deux ans de Mme Maude Gélinas, et de l'élection sans opposition de M. William Côté Cloutier en tant que membre régulier pour un mandat de deux ans.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
RÉSOLUTION BOL2025-05-03

5. **Demande de désignation « Rue Jeu libre » – avenue Dion :** Le conseil de quartier a étudié la demande d'un citoyen visant à désigner l'avenue Dion comme « Rue Jeu libre ». Le secteur ciblé est le tronçon en cul-de-sac, situé à la limite des districts Bourlamaque et Belvédère.

Afin de favoriser un environnement plus sécuritaire pour les enfants du secteur, le conseil recommande que ce tronçon de l'avenue Dion obtienne la désignation « Rue Jeu libre ». Proposé par Mme Vanessa Webster.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
RÉSOLUTION BOL2025-05-04

6. **Projet de quartier – Cinéma de quartier :** Le conseil de quartier a discuté d'un projet visant à offrir des projections gratuites de films d'ici aux résidents de Val-d'Or. Cette initiative présente plusieurs retombées positives : elle mettrait en valeur le Cinéma Le Capitol, un lieu emblématique du quartier Bourlamaque, tout en promouvant l'art et les artistes locaux. Elle servirait également de levier pour encourager l'implication citoyenne dans les conseils de quartier. Le projet favoriserait une synergie dynamique entre les entreprises, les organismes et les artistes locaux, tout en contribuant à l'économie locale et au rayonnement culturel de Val-d'Or.

L'idée générale a fait l'objet d'un remue-méninge, et plusieurs éléments ont été retenus pour structurer le projet :

- Programmation de six présentations ouvertes à toute la population ;
- Collaboration envisagée avec des entreprises et organismes locaux ;
- Sélection de films abordant des sujets d'intérêt tels que les mines, la famille, la musique, etc.

Déroulement suggéré pour chaque soirée :

- Mot de bienvenue du conseil de quartier ;
- Présentation du film par son réalisateur ou une personne invitée ;
- Remerciements aux partenaires et commanditaires ;
- Projection du film.

Prochaines étapes identifiées :

- Rencontre avec la propriétaire du cinéma pour connaitre les conditions de location ou la possibilité d'un partenariat ;
- Rencontres avec des cinéastes et Promovues pour bâtir une programmation ;
- Rédaction et diffusion d'un communiqué de presse lors du lancement ;
- Rédaction d'un texte sur les avantages de s'impliquer dans un conseil de quartier.

Une idée complémentaire a aussi été soulevée : organiser une soirée thématique autour de la musique de film, en collaboration avec le Centre de musique et le Conservatoire.

Conclusion : Le conseil souligne l'importance de bien structurer le projet avant son lancement. Une première représentation est envisagée pour septembre ou octobre. Une rencontre estivale par Teams est prévue afin de poursuivre le développement du projet.

7. **Eldorado – Ateliers d'information et d'échange :** Eldorado souhaite faire connaitre ses projets et impliquer la communauté dans ses démarches. Deux ateliers participatifs sont prévus :
   - Gestion des résidus miniers et de l'eau
   - Impacts sur le milieu et cohabitation

   Ces ateliers s'adressent aux membres du comité de suivi et à la population en général.

   Mme Hébert a remis aux conseillers de quartier une carte contenant les coordonnées du bureau des relations avec le milieu d'Eldorado, afin de faciliter les échanges et le suivi.

8. **Passage piétonnier – Inventaire et priorisation des travaux :** Un inventaire des passages piétonniers est en cours sur l'ensemble du territoire, comptant environ 100 passages. Le quartier Bourlamaque en regroupe huit.

   L'objectif est de prioriser les travaux à effectuer sur ces aménagements. Un document de référence sera transmis ultérieurement pour appuyer cette démarche.

9. Prolongation de la zone scolaire à 30 km/h – CFP Val-d'Or

Considérant que l'entrée du Centre de formation professionnelle est située sur le boulevard des Pins,
Considérant que le Centre de formation professionnelle fait partie intégrante de la polyvalente,
Considérant que dans la zone de la polyvalente la limite de vitesse est de 30 km/h,
Considérant que la clientèle du Centre de formation professionnelle est composée de jeunes et d'adultes,
Le conseil de quartier recommande que la limite de vitesse de 30 km/h soit maintenue jusqu'à l'intersection du boulevard des Pins et de la 7e Rue. Proposé par Mme Vanessa Webster.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
RÉSOLUTION BOL2025-05-05

La résolution sera envoyée au CCSRM pour analyse.

10. Pistes cyclables / 3e Avenue : L'aménagement de la 3e avenue rend la circulation à vélo difficile.

Le conseil de quartier a discuté de la nécessité de favoriser une cohabitation sécuritaire entre les différents usagers de la route. Il souhaite que le nouveau tronçon de la 3e Avenue intègre une piste cyclable ou à défaut, que des solutions alternatives soient proposées.

Considérant les enjeux de sécurité et de mobilité active, le conseil propose que le plan directeur du réseau cyclable soit adopté dans les plus brefs délais. Proposé par Vanessa Webster.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
RÉSOLUTION BOL2025-05-06

11. Sécurité piétonne – Avancées de trottoirs à l'intersection de la 7e Rue et de l'avenue Dion : Le nouvel aménagement autour du stationnement du Centre multisport Fournier (CMF) suscite certaines préoccupations. Plusieurs automobilistes quittent le stationnement sans effectuer d'arrêt, compromettant la sécurité des piétons et des cyclistes. Pour corriger la situation, la Ville prévoit de déplacer le panneau d'arrêt de la rue Dion vers la rue Taché.

Considérant que la signalisation actuelle ne garantit pas la sécurité des usagers vulnérables sur la 7e Rue, à la hauteur de l'avenue Dion, le conseil de quartier recommande l'aménagement d'avancées de trottoirs à cette intersection, afin de sécuriser la traversée piétonne. Proposé par M. William Côté Cloutier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
RÉSOLUTION BOL2025-05-07

12. Sujets divers

a) Abat-poussière : Cette année, un abat-poussière liquide sera utilisé, car il est jugé plus efficace que la version granulée. L'épandage, réalisé par un sous-traitant, est prévu entre le 2 et le 20 juin.

b) Suivi – Chemin du lac Ben : Une résidente a signalé une circulation trop rapide sur le chemin du lac Ben durant la fin de semaine de la pêche. Le chemin, large et bien entretenu, est fréquenté par les pêcheurs et les camions liés à l'activité minière. Un policier a été informé de la situation et a ouvert une requête afin d'assigner des patrouilles dans le secteur pour assurer un meilleur contrôle de la circulation.

c) Village minier – Cité de l'Or : Le Village minier de la Cité de l'Or célèbre cette année son 30e anniversaire. Une conférence de presse est prévue prochainement pour annoncer la programmation des festivités. Des bacs à fleurs seront installés en bordure du stationnement de la Cité de l'Or pour enjoliver le site.

d) Signalisation touristique : Les anciennes pancartes brunes signalant le Village minier, devenues illisibles, ont été retirées. Elles seront remplacées par de nouvelles affiches.

13. Date de la prochaine assemblée

La prochaine assemblée aura lieu le mardi 23 septembre 2025 à 19 h à Louvicourt.

14. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. William Côté Cloutier de lever la séance. Il est 20 h 40.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION BOL2025-05-08

_____

CHANTAL GAIGNARD
SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE